

QUELLES PROXIMITES OPCA - PETITES ENTREPRISES



**Centre d'études et de recherche sur les qualifications
Centre Régional Associé de Bretagne**

Anne Moysan-Louazel
Gérard Podevin

CONTEXTE

CEREO - centre d'études et de recherche sur les qualifications-

Un des thèmes de recherche important :

La formation continue et les très petites entreprises

- Comment les entreprises de petite taille se comportent-elles en matière de formation continue de leurs salariés ?
- Le rôle des OPCA : Comment les OPCA et leurs délégations régionales peuvent-ils modifier l'environnement des petites entreprises dans le but d'accroître l'accès de leurs salariés à la formation professionnelle ?

DEMARCHE DE L'ÉTUDE

- Champs : 4 OPCA (BTP, Faf Propreté, Promofaf, Agefos-PME) et 4 régions (Languedoc, Rhône-Alpes, Auvergne, Bretagne)

- Méthode : entretiens semi-directifs auprès :
 - *des directions nationales* : La stratégie des OPCA, Le système comptable, la professionnalisation des personnels, Les politiques territorialisées de formation

 - *des délégations régionales* : Contenu des activités des délégations et temps afférents consacrés, Connaître les parcours professionnel, autonomie des délégations, proximité aux territoires, relations institutionnelles, évolution des services rendus aux adhérents

LES THEMES TRANSVERSAUX

Quatre monographies et quatre thèmes transversaux :

- Les stratégies des OPCA en direction des petites entreprises
- Le type de relations des OPCA avec leurs adhérents dans les territoires : **proximité des services et/ou service de proximité.**
- Les personnels des OPCA et leur professionnalisation
- Les apports et limites de la mutualisation

LES PETITES ENTREPRISES ET LA FORMATION

- ❑ La formation continue peu développée dans les petites unités productives malgré les lois de 1971 et 1991. La formation sur le tas et l'apprentissage collectif comme modalités principales d'acquisition de compétences
- ❑ Un continuum de situations de la configuration « **traditionnelle** » à la configuration « **managériale** » de la petite entreprise. Pour cette dernière, qui se rapproche des grandes entreprises, il y a appétence certaine pour la formation

PETITES ENTREPRISES ET OPCA

- ❑ Plus la petite entreprise est proche de la configuration « traditionnelle » et plus la réponse à lui apporter doit être **individualisée** (pas de produit « clé en main ») et **globale** (la formation n'a de sens que si elle entre en cohérence avec la stratégie souvent informelle et les pratiques de gestion en cours).
- ❑ En réalité, les priorités des OPCA s'appuient peu sur la diversité des entreprises et portent plutôt sur les impératifs transversaux auxquels toutes les entreprises sont censées faire face. Les petites entreprises, et *a fortiori* les plus traditionnelles, ne constituent pas une cible clairement identifiée pour les OPCA, il n'y a pas de discrimination positive.
- ❑ Des contacts sont pourtant établis et des moyens sont imaginés avec ces entreprises pour tenter de modifier leurs comportements.

INTENTIONS STRATEGIQUES DES OPCA (I)

- **Développer l'espace de collecte en attirant les grands comptes ou en traitant les petites entreprises comme des grandes (même service de proximité) dès lors qu'elles cotisent comme elles ;**
- **Mettre en place une organisation du travail (binôme conseiller / assistante par exemple) dégageant du temps pour les visites en entreprise et réduisant les coûts de gestion;**
- **Monter des actions collectives afin de proposer des formations plus conformes aux besoins des petites entreprises (l'OPCA négociant les contenus de formation avec l'organisme de formation);**

INTENTIONS STRATEGIQUES DES OPCA (II)

- **Mobiliser des fonds complémentaires;**
- **Prendre en compte le caractère global de la gestion d'une petite entreprise en resituant la FPC dans le cadre de la gestion des compétences;**
- **Agir sur l'offre de formation (ses contenus, ses prix, etc.) afin, si besoin est, d'assainir le marché ou le susciter;**
- **Développer des « technologies de rapprochement » (Internet, téléphone, etc.) et les relations de proximité.**

LA PROXIMITÉ : DE QUOI PARLENT LES OPCA ?

- ❑ Référence à la notion de services de proximité comme axe fort des orientations actuelles des OPCA.
- ❑ Effet de mode, véhicule une dimension symbolique dans le discours auprès des adhérents.
- ❑ Confusion dans l'usage du terme :
 - **Proximité technique ?** / Proximité politique ?
 - Proximité des services ? / Service de proximité ?
 - **Services rendus aux adhérents ?** / Déconcentration fonctionnelle ?

LES OUTILS DE LA PROXIMITE

- Définitions générales...
 - Les différentes formes de la proximité.
 - Proximité géographique/proximité organisée : substitution et/ou complémentarité ?

- ...et pratiques des OPCA
 - « Enrichissement » des formes de télécommunication utilisées par les OPCA.
 - La création de la proximité ne passe plus désormais par la réduction systématique de la distance.
 - Complémentarité plutôt que substitution entre les outils de proximité.

LA PROXIMITÉ TERRITORIALE

- Le service bilatéral et ses 3 niveaux
 - Polyvalent de base
 - Conseil technique en formation
 - Conseil en gestion de compétences

- Le service collectif multi-entreprises

- L'implication dans les territoires ?
 - La logique revendiquée est souvent celle de la branche
(« ...le territoire, pour nous, c'est notre secteur d'activité »).
 - La proximité comme signal politique (pour collaborer avec les institutionnels locaux)

LA QUESTION DE LA DOUBLE PROXIMITÉ TERRITOIRE/BRANCHE : ESSAI DE CATÉGORISATION DES OPCA

- **logique militante volontariste**
- **logique militante pour des valeurs** de l'économie sociale et solidaire
- **logique de concurrence** et de conquête/fidélisation
- **logique de métiers**

AU DELÀ DE CES DIFFÉRENCES, QUELLES ÉVOLUTIONS COMMUNES À VENIR ?

- ❑ **L 'évolution actuelle des activités porte t-elle la trace d'une proximité renouvelée ?**
 - **La tension entre les 2 pôles d 'activité des OPCA (financier et initiateur de formation) est-elle susceptible d 'évoluer ?**
 - **La proximité serait définie moins en termes de distance géographique à réduire, mais plus comme la recherche de réponses individualisées, adaptées à chaque adhérent : extension de l'activité de conseil « bilatéral » (logique de prestataire de services)**

- ❑ **La loi de mai 2004 sur la formation continue et la loi de décentralisation :**
 - **Intensification des besoins de proximité ?**
 - **Quelles articulations nouvelles entre branche et territoire ?**